Déclaration liminaire

Formation Spécialisée du CSA Interrégional de Rennes

Ce jeudi 5 novembre 2026, plus d'un million de Françaises et de Français étaient dans la rue pour le pouvoir d'achat, pour les conditions de travail et les moyens des services publics, pour l'avenir de la jeunesse, le respect du vivre ensemble, les valeurs démocratiques, humanistes et l'État de droit. **Pour la CGT, qui était dans les cortèges, il est plus que temps que le gouvernement entende la crise profonde qui nous traverse et réponde aux revendications.**

Pour les agent.e.s pénitentiaires, qui œuvrent au quotidien dans les établissements pénitentiaires et les SPIP, cette crise a des impacts directs sur leurs conditions de travail. Le manque de ressources humaines, les orientations politiques et budgétaires, sont à l'origine de la dégradation des quotidiens professionnels. **Partout le même constat, il y a trop de personnes confiées, trop de personnes incarcérées, pour des effectifs professionnels qui ne sont pas à la hauteur! Et aucune perspective d'amélioration !**

Et pourtant les organisations syndicales alertent et rappellent, lors de chaque instance, que dans ce contexte les conditions de travail se dégradent et que cela ne pourra plus durer ! Lors de cette même instance en juillet dernier, nous alertions sur les conséquences de la surpopulation sur les quotidiens de l'ensemble des agent.e.s travaillant en Établissement. La barre des 90 000 personnes détenues était appréhendée. Aujourd'hui elle est largement dépassée sans qu'aucune perspective de baisse ne sois envisagée.

Monsieur le Président allez-vous nous répéter que les agent.e.s devront faire preuve de résilience ? Ce discours n'est plus audible tant les manques sont abyssaux et les perspectives néants !

Les recrutements annoncés sont loin de couvrir les 5 000 postes manquants. Les budgets ne viendront en rien améliorer les conditions de travail. **Vos agent.e.s sont épuisé.e.s. Ils et elles continuent de faire tenir le service public pénitentiaire par leur professionnalisme.** Ils et elles sont au bord de la rupture. **Il est de votre devoir, Monsieur le Président, d'intervenir et de garantir les bonnes conditions de travail de vos agent.e.s.** Des consignes de priorisation de certaines missions et tâches doivent absolument être déclinées dans les services et Établissement car aujourd'hui ce sont vos agent.e.s qui font individuellement ces choix. A défaut de recrutement, ces consignes permettront de libérer des marges de manœuvre dans le quotidien professionnel de vos agent.e.s. V**ous devez réagir sans quoi vos services craqueront de part en part sans que vous puissiez avoir les capacités de colmater les brèches. Car chaque jour les agent.e.s, tout corps confondus, sont broyé.e.s par la charge de travail. L'épuisement et le non-sens professionnel égratignent encore plus la carrière de chacune et chacun.**

Il est à notre devoir de vous alerter. Il est dans votre devoir de réagir.

La CGT sera toujours au plus près des agent.e.s pour défendre leurs conditions de travail, leurs missions et le service public pénitentiaire.

Le 6 novembre 2026 à Rennes